

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE ANNABA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 001323019021063 **FIXE : 038-45-12-01 / 038-45-12-07** **FAX : 038-45-12-09**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément au décret présidentielle N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et notamment des articles 65 alinéa 02 et les articles 46 et 53 de la loi N°23-12 du 05 août 2023, et suite d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N °70/2025 relatif à : **RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 6/300 RATION A LA CITE 1er MAI COMMUNE D' EL BOUNI**
TRANCHE FERME:BLOC PEDAGOGIQUE + OUVRAGES ANNEXES + VRD ET AMENAGEMENT EXTERIEUR.
TRANCHE CONDITIONNELLE: AMPHITHEATRE+ BLOC LOGEMENTS

Paru sur le quotidien "Le Provincial " en date du 14/12/2025 sous le N° ANEP 2523007332.

La direction des équipements publics informe les soumissionnaires que l'analyse technique et financière a donné les résultats suivants :

Désignation ETP	Immatriculation Fiscale	Note Tech /100	Montant après vérification en DA /TTC	Délai de réalisation	OBS
DIB SALAH	15743230040743704300	69.50	350.721.952.70	10MOIS	Moins disant parmi les qualifiés techniquement
			69.984.483.10	06MOIS	

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ayant abouti au présent avis d'attribution provisoire, ont la possibilité d'introduire un recours auprès de la commission Des Marchés compétents dans un délai n'excédant pas 10 jours à compter de la 1ère parution de cet avis conformément à l'article 56 de la N°23-12 du 05 aout 2023 ET l'article 82 de décret présidentielle N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, se rapprocher des services de la direction des équipements publics au plus tard 03 jours à compter du 1er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.